REVEL NICE
REVUES ÉLECTRONIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE NICE

http://revel.unice.fr



Pour citer cet article :

France Martineau, Nathalie Morgan,
" D'ici et d'ailleurs : discours sur soi et usages en contexte migrant ",
, Communications du IVe Ci-dit, ,
mis en ligne le 02 février 2010.
URL : http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=557

Voir l'article en ligne

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.
L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

REVEL revues électronique de l'UNS - plate-forme pepiniere

D’ici et d’ailleurs : discours sur soi et usages en contexte migrant

France Martineau

Université d’Ottawa
France Martineau, Université d’Ottawa. Professeure titulaire au Département de français. Elle dirige un projet majeur sur l’histoire du français (*Modéliser le changement : les voies du français*). Elle est titulaire de la chaire *Langue, identité et migration en Amérique française*. Ses recherches portent sur la sociolinguistique historique et l’articulation entre les usages et les représentations symboliques.

Nathalie Morgan

Université d’Ottawa
Nathalie Morgan, Université d’Ottawa. Étudiante à la maîtrise, au Département de français. Sa thèse porte sur la représentation de la langue dans le théâtre franco-ontarien. Elle compare les usages dans différentes communautés francophones de l’Ontario avec les représentations de ces usages dans le discours littéraire.

Cette recherche a été subventionnée par une subvention ARUC/CRSH *Identités francophones de l’Ouest canadien* (titulaire principal *:* Léonard Rivard, Collège universitaire de Saint-Boniface) et par une subvention CRSH *Des Pays d’en haut à l’Ouest canadien : variation et changement linguistique* (titulaire principale *:* France Martineau, Université d’Ottawa). Nous tenons à remercier Raymond Mougeon pour ses suggestions et précieux commentaires sur une version préliminaire de cet article ainsi que Anne Mauthès pour une lecture d’une version provisoire.

À travers cette étude, nous examinons les discours d’appartenance d’individus francophones habitant la Saskatchewan, province située à l’Ouest du Canada. Dans une perspective sociolinguistique, nous nous interrogeons sur la cohérence entre le discours d’un individu et ses usages linguistiques. Au début des années 1900, une vague d’immigrants provenant du Québec, de l’Ontario mais aussi de l’Europe et des Etats-Unis se sont installés dans l’Ouest canadien. À partir d’entrevues menées auprès d’individus francophones de la Saskatchewan, tous migrants ou enfants de migrants, nous montrons que les locuteurs s’identifient encore fortement à l’expérience migratoire récente. Toutefois, mis à part le discours militant de locuteurs, il y a peu de convergence entre le discours sur soi et les usages linguistiques.

Throughout this study, we studied French speaking individuals living in Saskatchewan, province located in the western part of Canada, and their discourse on questions of self- identity. With a sociolinguistic’s perspective, we analyzed the speech and linguistic practices of these individuals to see if they were in concordance with how they identify themselves. In the early 1900s, a wave of French speaking immigrants from Quebec, Ontario but also from Europe and the United States came to

settle in western Canada. Based on interviews conducted with French speaking individuals living in Saskatchewan– all migrants or children of migrants – we were able to conclude that many still identify themselves according to the recent immigration experience. However, apart from militant opinions from certain individuals, there is little convergence between one's identity and one's linguistic practices.

migration, Saskatchewan, identité, contexte minoritaire, discours sur soi

migration, Saskatchewan, identity, minority, discourse about oneself

L'identité, c'est comme la mer qui a longtemps habité notre imaginaire ;
elle est balayée par des vagues qui constamment la travaillent.
(Joseph-Yvon Thériault 1994, p. 151)

Introduction

À la fin du XIX[e] siècle, l'Ouest canadien a été le cœur d'une migration francophone importante, en provenance principalement du Québec, parfois de l'Est américain, mais aussi d'Europe, notamment de Belgique. Ces arrivants se sont intégrés aux communautés existantes, françaises, anglaises et métisses. Elles ont dû aussi composer au cours du XX[e] siècle avec un milieu où le français se trouvait en situation minoritaire alors que la plupart des migrants provenaient de régions où le français était en situation majoritaire. Nous avons cherché à comprendre comment se traduit cette expérience migratoire dans le discours de migrants ou d'enfants de migrants en Saskatchewan, province de l'Ouest canadien, en particulier dans leur perception de leur identité linguistique. Notre recherche se fonde sur un corpus de 48 entrevues menées auprès de locuteurs âgés, francophones et habitant la Saskatchewan entre 1998 et 2000 dans le cadre du projet « Les pratiques culturelles de la Saskatchewan française » dirigé par Jacques Yves Moquais. Ces entrevues ont été transcrites sous la supervision de France Martineau dans le laboratoire *Polyphonies du français.*

La Saskatchewan est majoritairement anglophone, bien qu'on y trouve des enclaves fortement francophones comme Zénon Park. Dans un contexte de migration, comment se perçoivent les locuteurs dont les parents proviennent de milieux majoritairement francophones ? Quelle est leur relation à l'Autre ? Comme le souligne Heller (1987), au sujet de l'identité « It is a product of shared social knowledge and a reflection of co-membership ». En d'autres mots, l'identité est individuelle mais se construit dans la relation qu'entretient l'individu avec la société. Et y a-t-il convergence entre le discours sur soi et les usages linguistiques ? Cette recherche exploratoire, bien que basée sur un échantillon restreint, permet déjà de baliser des pistes à suivre.

1. Une identité migrante

Au XIX[e] siècle, le clergé québécois milite en faveur de la colonisation des terres de l'Ouest canadien, à la fois pour contrer le départ des Canadiens français vers les Etats-Unis et pour limiter l'expansion anglaise dans l'Ouest (Lalonde 1983, p. 82). En Saskatchewan, l'immigration provient du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, mais aussi de la Nouvelle-Angleterre (Etats-Unis) où s'étaient déjà établis des Canadiens français

(Ouellet 1999, p.113-114). Cependant, la colonisation en provenance du Québec est insuffisante à peupler la Saskatchewan. Les campagnes de recrutement incitent les populations de France, de Belgique et de Suisse à franchir l'Atlantique pour s'installer dans l'Ouest (Ouellet 1999, p. 115).

Le rêve de l'élite canadienne-française d'un paysage francophone dans l'ouest canadien ne deviendra pas réalité (Frenette 1998). À l'époque où les locuteurs à l'étude sont adolescents, selon les données du recensement de 1931, la population francophone au Québec est de 79%, de 8,7% en Ontario, de 6,7% au Manitoba et seulement de 4,4% en Saskatchewan[1]. Au recensement de 2001, le pourcentage de francophones a augmenté à 81% au Québec, alors que ce pourcentage a diminué dans les provinces hors Québec. En particulier, en Saskatchewan, le pourcentage de francophones est à peine de 1,8%. C'est à cette même période que les entrevues ont été menées.

Dans ce contexte, à quel groupe ces migrants et enfants de migrants francophones s'identifient-ils ? Pour examiner cette question, nous avons utilisé les questionnaires qui accompagnaient chaque entrevue. L'une des questions à laquelle devait répondre le locuteur interviewé portait sur son identité ethnique[2]. Les locuteurs ont répondu à cette question de façon libre, puisque le choix des réponses était ouvert. Nous avons complété cette information par une analyse du contenu de l'entrevue et défini trois paramètres selon lesquels le locuteur s'identifie : selon son lieu de naissance *;* selon la provenance géographique de ses parents *;* selon la langue parlée.

Un certain nombre de réponses aux questionnaires (11 réponses) ne permettent pas de départager une identification au lieu de naissance du locuteur d'une identification à la provenance géographique des parents, les deux réponses coïncidant (Tableau 1). Ainsi, un locuteur qui se dira breton pourra aussi bien s'associer à la provenance géographique de ses parents (lorsque ses deux parents sont nés en Bretagne) qu'à son lieu de naissance, en Bretagne.

Tableau 1

Nombre de locuteurs	Lieu de naissance	Mère	Père	Réponse Identité Ethnique
5	Saskatchewan	Saskatchewan	Saskatchewan	Fransaskoise
4	Québec	Québec	Québec	Québécoise
1	Bretagne	Bretagne	Bretagne	Bretonne
1	France	France	France	Française

Réponse sur l'identité ethnique en fonction du lieu de naissance des locuteurs et de la provenance géographique des parents - réponses ambiguës

Ces cas ambigus mis à part, il reste 37 locuteurs (voir Tableau 2). La presque totalité de ces locuteurs (34 locuteurs, soit 92% des locuteurs) s'identifient selon la provenance géographique de leurs parents ou de l'un de leurs parents plutôt que selon leur propre lieu de naissance ou le lieu où ils habitent (ils habitent tous la Saskatchewan). Remarquons que ces appellations font souvent intervenir un trait francophone *;* par exemple, on n'est pas que manitobain, on est franco-manitobain.

[1] Ces pourcentages ont été pris à partir de Statistique Canada (1931).

[2] Le contexte dans lequel ce questionnaire a été rempli demeure vague. Un espace était réservé pour la précision de l'ethnie. Nous ne savons pas si une question a été posée par l'interviewer qui alors a rempli le questionnaire ou si l'interviewé a lui-même rempli le questionnaire.

Tableau 2

Nombre de locuteurs	Lieu de naissance	Mère	Père	Réponse Identité Ethnique
Identification selon le lieu de provenance des parents (34 locuteurs)				
1	Saskatchewan	Manitoba	France	Franco-manitobaine
1	Saskatchewan	Manitoba	Québec	Franco-manitobaine
2	Saskatchewan	États-Unis	Québec	Franco-américaine
1	Saskatchewan	Québec	Manitoba	Franco-manitobaine
1	Saskatchewan	France	États-Unis	Franco-américaine
4	Saskatchewan	Belgique	Belgique	Belge
9	Saskatchewan	Québec	Québec	Québécoise
3	Saskatchewan	Ontario	Ontario	Franco-ontarienne
1	Saskatchewan	Etats-Unis	États-Unis	Franco-américaine
1	États-Unis	Québec	Québec	Québécoise
1	Ontario	Ontario	Québec	Franco-ontarienne
2	Saskatchewan	Québec	France	Française
1	Québec	Bretagne	Québec	Française
6	Saskatchewan	France	France	Française
Identification selon le lieu naissance du locuteur (1 locuteur)				
1	Saskatchewan	Inconnu	Ontario	Fransaskoise
Identification selon la langue/la culture (2 locuteurs)				
2	Saskatchewan	Ontario	Ontario	Française

Réponse sur l'identité ethnique en fonction du lieu de naissance des locuteurs et de la provenance géographique des parents

Dans le premier groupe (celui des locuteurs qui s'identifient selon la provenance géographique des parents), 23 locuteurs sont nés en Saskatchewan. De ce nombre, aucun ne s'identifie comme fransaskois ou comme francophone de la Saskatchewan. C'est tantôt la provenance du père ou de la mère auquel s'associe le locuteur. Ainsi, un locuteur né en Saskatchewan et y ayant vécu toute sa vie se dira franco-manitobain parce que ses parents, qui ont migré en Saskatchewan, sont originaires du Manitoba. Un seul locuteur est né aux États-Unis et, comme ceux nés en Saskatchewan, il s'identifie au lieu de provenance de ses parents, dans ce cas-ci, le Québec. Pour le locuteur né en Ontario et qui se dit franco-ontarien, il y a ambiguïté puisque le locuteur s'identifie peut-être à son propre lieu de naissance plutôt qu'au lieu de provenance de sa mère. Enfin, lorsque l'un des deux parents vient de France et que le locuteur se dit français, comme c'est le cas de neuf locuteurs, la réponse demeure ambiguë puisqu'on ne peut distinguer l'identité territoriale (la France) de l'identité linguistique ou culturelle (de langue française).

Dans le Tableau 2, pour dix des 34 locuteurs du premier groupe, le père et la mère ne sont pas originaires du même endroit *;* il a donc fallu que le locuteur choisisse l'une ou l'autre provenance pour répondre à la question de l'ethnie. Par exemple, pour l'un des locuteurs, originaire de la Saskatchewan, la mère est née au Manitoba alors que le père

est né en France. Le locuteur décide de s'identifier comme franco-manitobain. Fait notable, chaque fois qu'un locuteur a un parent venant d'un groupe majoritaire francophone, par exemple la France ou le Québec, et l'autre parent, d'un groupe francophone minoritaire, le locuteur choisit de s'identifier selon le parent qui est originaire d'une région où le français est minoritaire.

Bien que les locuteurs habitent tous la Saskatchewan depuis de nombreuses années, il ne semble pas que le territoire soit un paramètre qui détermine la définition de soi *;* un seul locuteur, né en Saskatchewan, se définit comme fransaskois. Cependant, le lieu de naissance de sa mère étant inconnu, il a peut-être défini son identité par rapport au lieu de naissance de sa mère et non selon son propre lieu de naissance.

Enfin, seuls deux locuteurs se définissent clairement selon la langue ou la culture française *;* ce sont des locuteurs nés en Saskatchewan, de parents ontariens. Selon le patron observé chez la plupart des locuteurs, ils auraient pu se nommer « d'ethnie franco-ontarienne ». Ils ont préféré se nommer simplement « français ». Il est difficile, pour ces deux locuteurs, de savoir si « français » est pris au sens de « francophone » plutôt que « de culture française », les deux sens se recoupant.

C'est donc dire que pour l'ensemble des locuteurs interrogés, dont les parents francophones se sont installés en Saskatchewan à la fin du XIX^{e} siècle ou au début du XX^{e} siècle, le lien avec l'expérience migratoire, vécue par les parents et transmis aux enfants, nés en Saskatchewan, est un élément important de leur identité. Remarquons également qu'aucun des locuteurs ne s'est défini comme « canadien ». L'identité se caractérise selon une province canadienne ou un pays autre (Etats-Unis, Belgique, France), parfois selon une région (Bretagne), en fonction donc d'un paramètre géographique migratoire (d'une province à l'autre *;* d'un pays à l'autre). Il est possible que le contexte de l'entrevue, axé sur les pratiques culturelles et le patrimoine, ait joué en faveur de ce type d'association, mais la régularité de cette identification au lieu de provenance des parents suggère une forte référence au lieu d'origine de la migration. À quel moment y a-t-il transfert identitaire vers le lieu de naissance des locuteurs ? Est-ce au moment où, comme pour les locuteurs du Tableau 1, il y a convergence entre le lieu de naissance du locuteur et le lieu de provenance des parents, par exemple comme ce sera le cas pour la 3^{e} génération de migrants, c'est-à-dire les enfants des locuteurs du Tableau 2 ? Nos résultats ne couvrent malheureusement pas cette 3^{e} génération, qui n'a pas été interrogée dans l'enquête de Moquais.

2. Discours et usages linguistiques

Comme le constatent Lapointe et Thériault (1999), « l'identité est toujours, à quelque moment donné, le résultat d'un choix, d'une mobilisation ». Le choix d'appartenir à un groupe plutôt qu'à un autre mobilise-t-il plus que le simple discours sur soi ? Se dire belge implique-t-il pour le locuteur autre chose que la perpétuation de la mémoire familiale, ou détermine-t-il des usages linguistiques particuliers ? En d'autres mots, dans un même contexte minoritaire, la façon de se percevoir dans une communauté est-il un facteur qui influence les usages linguistiques du locuteur ? Ainsi, on pourrait faire l'hypothèse que les locuteurs qui s'identifient selon la langue, ou qui s'identifient à un groupe francophone majoritaire, auront tendance à présenter des usages plus près de ceux des locuteurs en contexte majoritaire francophone, en harmonie avec leurs discours, que les locuteurs qui s'identifient à un groupe francophone minoritaire. Pour tenter

d'esquisser une réponse à cette question, nous avons analysé de façon plus approfondie le contenu de 15 des 48 entrevues[3].

Nous avons premièrement choisi d'examiner le discours de l'un des deux locuteurs qui s'est identifié selon la langue (locuteur A)[4]. Nous avons également examiné le discours de l'épouse de ce locuteur, qui s'est dit française mais dont la réponse demeure ambiguë parce que son père est venu de France (locuteur B). Comme nous le verrons par son discours militant, sa réponse renvoie sans doute à une identité linguistique (Tableau 3).

Tableau 3

Locuteurs	Lieu de naissance	Région où ils habitent	Mère	Père	Réponse Identité Ethnique
A	Saskatchewan	Zénon Park	Ontario	Ontario	Française
B	Saskatchewan	Zénon Park	Québec	France	Française

Locuteurs avec une association forte à la langue/culture française

Ces deux locuteurs tiennent un discours très ferme sur le groupe anglophone, perçu non seulement comme un groupe distinct – l'*Autre* – mais aussi comme un groupe qui menace l'intégrité de leur propre groupe (1)[5].

> **(1)** Je trouve que faut pas oublier que on/on est parmi les peuples fondateurs. Euh les/les Anglais sont pas les/le seul peuple fondateur que/il a les Anglais et les Français et pis on nous a jamais donné notre part du gâteau qui nous revenait.

En cela, leur position rejoint le discours de survivance au Québec durant le XIX^{e} siècle, où langue et religion constituaient les piliers du discours sur la nation canadienne-française. Ces deux valeurs, la langue et la religion, forment les deux faces indissociables de l'identité des locuteurs qui ont répondu « ethnie française » (voir (2)) :

> **(2)** Ta langue ta culture ça t'a été donné et ça là et/ et c'est une don tant qu'à moi un don de Dieu tant qu'à moi.

Alors qu'au Québec, depuis 1960, le militantisme pour le français passe par la revendication d'un territoire propre, les locuteurs interviewés en Saskatchewan qui militent pour la survie de la langue fondent plutôt leur discours sur la survie d'un héritage culturel, à préserver et surtout à transmettre :

> **(3)** Et puis… on a vécu la même chose euh après qu'on/on s'est marié c'était nous euh/ nos enfants on a été tellement enracinés disons euh à l'importance de promouvoir la langue et la culture.

---

[3] L'analyse que nous présentons est avant tout de nature qualitative, à partir des contenus des entrevues. Nous avons toutefois repéré, pour chacune des entrevues, les indices de contact avec l'anglais en distinguant a) les anglicismes lexicaux b) les anglicismes de structure c) l'utilisation de ponctuants anglais d) la difficulté pour le locuteur de trouver le terme français équivalent au terme anglais e) l'alternance de code. Nous avons considéré que le parler du locuteur montrait des signes de restriction d'usage du français lorsqu'il présentait, outre les cas a) à d), des exemples réguliers d'alternance de code.

[4] De façon intéressante, le deuxième locuteur qui s'était identifié selon la langue est le frère du locuteur A. Un troisième frère s'identifie, quant à lui, selon la région de provenance des parents. Celui-ci, bien qu'il vienne du même milieu familial et qu'il se soit impliqué dans la communauté francophone, présente plus d'anglicismes que ses frères militants.

[5] Parmi tous nos locuteurs, il y a absence presque complète de commentaires sur la communauté métisse, pourtant bien présente en Saskatchewan. Les commentaires négatifs comme en (i) sont rares.

(i) Ça vivait un peu comme des bêtes sauvages.

Ces mêmes locuteurs militants pro-francophones tiennent un discours plutôt négatif sur les francophones assimilés, qui menacent, comme les anglophones, l'intégrité du groupe :

> **(4)** [à propos d'une enseignante au primaire] Non, c'était une francophone. Seulement que c'était une/ une francophone euh très assimilée. Elle euh défendait la cause des anglophones elle voulait/elle défendait absolument qu'on parle français euh dans la cour d'école parce que ça c'était les règlements de /euh de l'unité
>
> **(5)** Tu sais là on est rendu avec des anglophones toutes sortes de/de monde là avec les mariages mixtes là et puis là c'est rendu tu sais que/tu sais comme même hier au magasin à « Zenon Park Groceries » c'est des anglophones hein ? Pis une femme là que elle m'a parlé en français pis j'ai dit ça à [XXX] 'Elle m'a parlé en français devant le monsieur du magasin.' J'étais surpris que tu sais parce que eux autres là ce qu'ils pensent que ils vont insulter l'anglophone ils parlent/ils/comme si nous autres on se parlait en anglais à cause que monsieur en anglais à côté.

Ces locuteurs présentent des usages linguistiques semblables à ceux des communautés francophones majoritaires, avec peu d'anglicismes et pas d'alternance de code. Le recours aux anglicismes, lorsqu'il survient, se fait souvent selon une stratégie de mise à distance, qui permet de dédouaner le locuteur qui utilise un anglicisme.

> **(6)** Ce que mes parents appelaient une *trail*. Euh un petit chemin.
>
> **(7)** En anglais, c'est un *bee*, en français c'était une corvée.

Il y a donc convergence pour ces locuteurs entre le discours et leurs usages. Notons toutefois qu'on ne peut sous-estimer le poids de leur propre communauté, Zénon Park, qui encore en 2001, présentait 65% de francophones.

Le discours de ces deux locuteurs contraste avec celui de six locuteurs qui se sont identifiés à une minorité linguistique, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Etats-Unis, ou de l'Ontario (Tableau 4).

Tableau 4

Locuteurs	Lieu de naissance	Région où ils habitent	Mère	Père	Réponse Identité Ethnique
C	Saskatchewan,	Gravelbourg	Québec	Manitoba	Franco-manitobaine
D	Saskatchewan	Gravelbourg	Etats-Unis (Franco-américaine)	Québec	Franco-américaine
E	Saskatchewan	Zénon Park	Origine inconnu	Ontario	Fransaskoise
F	Saskatchewan	Bellevue	France	Minnesota, E-U.	Franco-américaine
G	Saskatchewan	Zénon Park	Ontario	Ontario	Franco-ontarienne
H	Saskatchewan	Saint-Victor	Ontario	Ontario	Franco-ontarienne

Locuteurs s'identifiant à une minorité linguistique francophone

Ces locuteurs n'ont pas un discours militant, et montrent une ouverture plus grande face aux autres communautés linguistiques.

> **(8)** Eux autres aussi ils veulent avoir leur culture. Je les/ je les arrête pas non plus d'avoir leur culture… Ok. Parce qu'il en a beaucoup de Hongrois pis des Ukrainiens. Les Ukrainiens les Allemands sont forts leur/ leur culture. Je les blâme pas. Hein ? Ils ont droit à leur culture comme on a le droit à la nôtre.

Les trois premiers locuteurs (locuteurs C, D, E) du Tableau 4 présentent des signes d'une restriction de l'usage du français : alternances de code (9), restriction du vocabulaire français et paraphrase du terme oublié (10), structure anglaise (11), fréquence élevée d'anglicismes et marqueurs de discours anglais comme *yeah*, *at all*, *allright*.

(9) Pour faire le… for riding you know… pleasure riding mais pour euh travailler non.

(10) a. En anglais. Je peux lire le français mais maudit faut que ma tête soit/faut que ça soye tranquille pour commencer pis faut que je commence à penser puis faut que tout change.
b. … des euh… des loupes ? Des/ pas loupes mais des chaloupes euh flat bottom.
c. Tu vivais avec que c'est que t'avais parce que tu sais on était « self-sufficient » comme je sais pas comment tu dis ça en français mais on prenait soin de nous-mêmes.

(11) Il avait gros des échanges.

Il est probable que l'influence du milieu familial n'est pas négligeable puisque les parents de ces locuteurs, ou au moins l'un des deux, sont eux-mêmes originaires d'un milieu francophone minoritaire. C'est donc dire que les parents ont pu déjà présenter des signes de restriction d'usage de la langue et que nos locuteurs forment une 2e génération de locuteurs vivant en milieu minoritaire.

Toutefois, le milieu familial ne peut expliquer à lui seul les usages des locuteurs. Ainsi, les trois derniers locuteurs du Tableau 4 (locuteurs F, G, H), bien qu'ils s'identifient aussi à une communauté en milieu minoritaire, et bien qu'ils aient aussi des parents qui viennent d'un milieu minoritaire, présentent des usages linguistiques avec peu de signes de l'effet de la restriction de l'usage du français (par exemple, pas d'alternance de code). Est-ce alors l'influence de la communauté dans laquelle ils ont grandi ? Le petit nombre de locuteurs (6) permet difficilement de tirer des conclusions : si deux locuteurs (locuteurs F, G) avec des usages non-restreints viennent d'une communauté avec une forte proportion de francophones (Bellevue et Zénon Park), le troisième (locuteur H) vient toutefois de Saint-Victor, avec une proportion plus faible de francophones *;* quant aux locuteurs qui présentent plus d'usages attribuables à la restriction dans l'usage du français, deux viennent d'une communauté avec une proportion plus faible de francophones (Gravelbourg) (locuteurs C et D) mais le troisième vient d'une communauté avec une forte proportion de francophones (Zénon Park) (locuteur E).

En fait, ce qui semble distinguer ces six locuteurs, c'est leur degré de maîtrise de l'anglais. Les trois locuteurs qui ont des usages plus près de ceux des francophones en contexte majoritaire (locuteurs F, G, H) ont en commun une connaissance plus passive de l'anglais. Ainsi, le locuteur dont le père vient du Minnesota mais dont la mère vient de France a une connaissance restreinte de l'anglais (« C'est pas que je le parle très bien »)[6].

Un troisième groupe de locuteurs, qui ne s'identifient ni à la langue française ni à une minorité francophone, s'identifient à un groupe francophone majoritaire (Belges, Québécois, Français) (Tableau 5).

Tableau 5

Locuteurs	Région où ils habitent	Lieu de naissance	Mère	Père	Réponse Identité Ethnique
I	Zénon Park	Québec	Bretagne	Québec	Française

[6] Le locuteur a aussi reçu une éducation moins élevée que ses frères.

J	Zénon Park	Québec	Québec	Québec	Québécois
K	Gravelbourg	Saskatchewan	Québec	Québec	Québécoise
L	Bellegarde	Saskatchewan	Belgique	Belgique	Belge
M	Debden	Québec	Québec	Québec	Québécois
N	Debden	Québec	Québec	Québec	Québécois
O	Zénon Park	Saskatchewan	Québec	Québec	Québécoise

Locuteurs s'identifiant à une majorité linguistique francophone

On pourrait s'attendre à ce que ces locuteurs présentent un degré moindre de manifestations linguistiques de l'usage restreint du français, à la fois parce qu'ils s'identifient à un groupe linguistique majoritaire et parce que leurs parents viennent d'un milieu où le français est dominant. Dans le cas de la locutrice qui se dit « d'ethnie française » (locuteur I), il est clair que cette équation fonctionne : son français est semblable à celui des locuteurs en milieu majoritaire. Il faut toutefois mentionner que, outre le fait qu'elle a appris tardivement l'anglais, son discours est militant, si bien que la réponse « française » renvoie peut-être à la langue ou à la culture plutôt qu'au territoire français. Elle mentionne qu'elle a honte des Canadiens français qui mêlent français et anglais, et qu'elle a cherché à cloisonner les deux langues pour l'éducation de ses enfants (le français à la maison, l'anglais à l'école). Comme les militants francophones, elle établit une association très forte entre langue et religion.

Trois autres locuteurs, l'un né au Québec de parents québécois (locuteur J), l'autre né en Saskatchewan de parents québécois (locuteur K) et un troisième né en Saskatchewan de parents belges (locuteur L), présentent aussi un français dont l'usage est semblable à celui des locuteurs en milieu majoritaire *;* dans le cas du locuteur dont les parents sont belges, ses usages sont semblables aux usages québécois (par exemple, il emploie la locution *à cause que*, disparue en français européen, au lieu de *parce que* (voir Martineau, à paraître) *;* et la concordance négative comme dans la phrase *ça avait pas rien dérangé*, phénomène courant au Québec mais beaucoup plus rare en français européen (voir Martineau et Déprez 2005). Les trois locuteurs, bien qu'utilisant des anglicismes lexicaux (*track*, *luck*, *show*, *sleigh*, *grocerie*, *highschool*), également utilisés au Québec, ne font presque pas usage de ponctuants anglais, et n'alternent pas du français à l'anglais.

Mais le fait de se définir par rapport à un groupe majoritaire n'implique pas automatiquement que les usages sont ceux de ce groupe *;* c'est le cas de trois locuteurs qui s'associent aux Québécois, dont deux sont nés au Québec de parents québécois (locuteurs M et N) et un autre en Saskatchewan, de parents québécois (locuteur O). Ceux-ci présentent, comme certains locuteurs du Tableau 4, des signes évidents de l'effet de l'usage restreint de la langue (difficulté à trouver le terme en français *;* anglicismes fréquents *;* alternance de code). Est-ce ici la communauté dans laquelle ils ont grandi, qui distingue les locuteurs avec un usage restreint du français des locuteurs avec un usage moins restreint du français ? De nouveau, il est difficile d'utiliser ce critère pour distinguer les usages des locuteurs du Tableau 5 : trois locuteurs (locuteurs I, J, O) viennent de Zénon Park, communauté fortement majoritaire, et deux locuteurs (locuteurs I, J) sur trois ont un usage non restreint du français *;* quatre locuteurs viennent de communautés avec une proportion plus faible de francophones (locuteurs K, L, M, N) et la moitié ont un usage restreint du français (locuteurs M, et N). Il semble plutôt que les trois locuteurs qui présentent un nombre élevé d'usages attribuables à l'usage restreint du

français ont en commun un contact étroit avec l'anglais qu'ils utilisent régulièrement dans la vie de tous les jours.

Conclusion

Cette recherche sur le lien entre le discours sur soi et les usages linguistiques demeure exploratoire. Il est difficile de dégager des paramètres collectifs à partir de l'expérience individuelle d'un si petit nombre d'individus. On connaît peu l'impact des perceptions sur le maintien d'une langue minoritaire. Nos résultats montrent que la langue française est un trait définitoire de base seulement pour une minorité d'enfants de migrants : pour les locuteurs militants francophones, le maintien de la langue française est important et leurs usages sont en accord avec leurs discours. Toutefois, pour les locuteurs examinés, la langue est rarement un paramètre par lequel ils se définissent *;* c'est beaucoup plus l'héritage culturel, à travers l'expérience migratoire, qui demeure le trait définitoire. Leur définition de soi, par rapport à un groupe francophone minoritaire ou majoritaire, semble avoir peu de rapport avec leurs usages : dans chaque groupe (tableaux 4 et 5), on trouve des locuteurs avec des signes de restriction de la langue, tout comme des locuteurs avec des usages de locuteurs en milieu majoritaire francophone. De même, bien que les usages du français varient certainement d'une communauté francophone à l'autre en Saskatchewan selon la proportion de francophones qui y vivent (voir par exemple les travaux de R. Mougeon sur les communautés franco-ontariennes), ce facteur ne se dégage pas de notre recherche. Somme toute, ni leur discours d'appartenance ni la communauté dans laquelle les locuteurs ont grandi ne se dégagent clairement comme des facteurs déterminant leurs usages. Le fait français semble suivre deux voies : celui de l'héritage culturel, bien présent dans le discours de tous ces migrants pour qui leur histoire et leur identité passent par cette mémoire familiale des racines françaises, et celui du français, langue de communication régulière pour certains, alors que pour d'autres l'anglais a ce statut. Ce qui fait la différence, c'est la fréquence du français et de l'anglais dans la vie de tous les jours, facteur crucial aussi dans la plupart des études de Mougeon consacrées au français ontarien (voir entre autres Mougeon, 2004 *;* Mougeon et Nadasdi 1998 *;* Mougeon et Béniak 1991). Enfin, nos résultats portent sur une génération de locuteurs nés au début du XX^{e} siècle *;* il serait intéressant de les opposer aux résultats de recherches sur des locuteurs plus jeunes, en Saskatchewan. Ainsi, les travaux de Boissonneault (2004) sur l'Ontario français tendent à montrer que les jeunes adultes hésitent entre les désignations « franco-ontariens » ou « bilingues », préférant parfois le dernier terme qui leur paraît plus neutre.

BOISSONNEAULT Julie, 2004, « Se dire... mais comment et pourquoi ? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français », *Francophonies d'Amérique* 18, 164-170.

FRENETTE Yves, 1998, *Brève Histoire des Canadiens-français*, Montréal, Boréal.

HELLER Monica, 1987, « Language and Identity », *in* AMMON, Ulrich, DITTMAR Norbert et MATTHEIER Klaus (dir.), *Sociolinguistics - An International Handbook of the Science of Language and Society*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, t. I, pp. 780-784.

LALONDE André, 1983, « Les Canadiens français de l'Ouest : espoirs, tragédies, incertitudes », *in* LOUDER, Dean et WADDELL Éric (dir.), *Du continent perdu à*

l'archipel retrouvé : le Québec et l'Amérique francaise, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 81-95.

LAPOINTE Jean et THÉRIAULT J. Yvon, 1999, « La sociologie et les francophonies minoritaires au Canada », *in* THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonie minoritaires au Canada : l'état des* lieux, Moncton, Les Éditions d'Acadie, pp. 194-203.

MARTINEAU France, à paraître, « Les français en périphérie», *in* LUSIGNAN, Serge, MARTINEAU France, MORIN Yves Charles et COHEN Paul (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e^-XVIII^e^ siècle)*, Presses de l'Université Laval.

MARTINEAU France et DÉPREZ Viviane, 2004, « *Pas Aucun / Pas Rien* en français classique : variation dialectale et historique », *Langue française* 143, 33-47.

MOUGEON Raymond et BÉNIAK Édouard, 1991, *The Linguistic Consequences of Language Contact : The Case of French in Ontario*, Oxford University Press.

MOUGEON Raymond et NADASDI Terry, 1998, « Sociolinguistic Discontinuities *in* Minority Language Communities », *Language* 74 (1), 40-55.

MOUGEON Raymond, 2004, « Perspective sociolinguistique sur le français en Ontario », *in* COVENEY Aidan et SAUNDERS C. (dir.) *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, pp. 155-190.

OUELLET Fernand, 1999, « L'historiographie francophone traditionnelle au Canada », *in* THÉRIAULT, Joseph Yvon (dir.) *Francophonie minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, pp. 99-130.

THÉRIAULT Joseph Yvon, 1994, *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Profil des communautés de 2001. Statistique Canada en ligne (2009-05-11).